



SUITES AU RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA COMMISSION

## **Évaluation de la Formation générale**

**du Cégep Édouard-Montpetit**

Mai 2019



Québec, le 13 juin 2019

Monsieur Sylvain Lambert  
Directeur général  
Cégep Édouard-Montpetit  
945, chemin Chambly  
Longueuil (Québec) J4H 3M6

**Objet : Suivi au rapport d'évaluation sur la composante de la formation générale des programmes d'études**

Monsieur le Directeur général,

La Commission a pris connaissance, lors de sa réunion du 9 mai 2019, du cinquième suivi apporté par le Cégep Édouard-Montpetit au rapport d'évaluation sur la composante de la formation générale des programmes d'études. Ce suivi est relatif à la recommandation faite au Cégep par la Commission de s'assurer de l'adaptation des cours de formation générale propre aux champs d'études, particulièrement en français et en philosophie, et ce, dans le respect du Règlement sur le régime des études collégiales.

Dans sa plus récente démonstration, le Cégep explique sa volonté d'intégrer et de valoriser la formation générale par différentes approches. Premièrement, un objectif du Plan stratégique 2018-2023 porte sur l'intégration accrue de la formation générale aux programmes d'études. La mise en œuvre des moyens prévus pour atteindre les objectifs du plan stratégique passe par un plan de travail annuel institutionnel et un bilan, lesquels sont présentés au conseil d'administration. Deuxièmement, la Table de concertation de la formation générale favorise les collaborations entre les professeurs de la formation spécifique et ceux de la formation générale. En troisième lieu, le Cégep a recours aux plans de travail et bilans des comités de programmes et des départements. Selon la lettre envoyée par le Cégep, les plans de travail des comités de programme, élaborés à partir d'un gabarit fourni par la Direction des études, contiennent maintenant un objectif de valorisation et d'intégration de la formation générale dans le programme. Le Cégep mentionne qu'un suivi régulier des plans de travail est assuré, ce qui vaut aussi pour les plans de

travail des départements, eux aussi élaborés selon un gabarit fourni par la Direction des études.

La Commission note l'importance des actions entreprises par le Cégep, ainsi que la volonté de la Direction générale, de même que celle de la Direction des études, à favoriser l'intégration de la formation générale aux programmes d'étude. Elle reconnaît l'effort fourni par le Cégep dans le cadre de ce cinquième suivi et lève donc la recommandation.

Veillez prendre note que ce rapport sera rendu public sur le site Internet de la Commission.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

La présidente,

***Original signé***

Murielle Lanciault

c. c. M<sup>me</sup> Josée Mercier, directrice des études